

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

La Société AbzeSolar pour la promotion de l'Énergie durable

Le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, M. Ousmane Ag Rhissa a présidé la cérémonie du lancement des lampes de lecture solaires MAMA-LIGHT, en présence de son Altesse Royal la Princesse Abzeita Djigma, CEO ABZE-SOLAR, M. Abdoulaye Pona, président de la Chambre des Mines et M. Mamadou Diakité, Haut Conseil des Collectivités. C'était hier lundi au siège de la société dans les locaux de l'Ambassade de Burkina au Mali sis à l'ACI 2000. Une initiative de la Société AbzeSolar.

L'objectif de la rencontre est dans un premier temps de lancer des lampes de lectures solaires MAMA-LIGHT et dans un second temps d'échanger avec l'assistant sur les enjeux du solaire les intérêts des différentes intervenants d'aller vers les énergies renouvelables. En dehors des lampes de lectures solaires, il y a

d'autres équipements à la disposition des consommateurs maliens sont entre autres : lampadaires et chauffe-eaux solaires de 100 à 300 Litres avec un prix abordables.

S'agissant des lampes de lectures solaire seront vendu à 2500 FCFA avec 2ans de garanti. Et chauffe-eaux solaire les prix varient entre 100.000 et 580.000 FCFA avec une garantie de 5 ans.

En effet, ce lancement est un début du partenariat public-privé entre le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, à travers l'Agence de l'Environnement et du développement durable et de la Société AbzeSolar.

Ce partenariat porte spécifiquement sur la promotion des énergies renouvelables par la vulgarisation des équipements solaires dans les perspectives du fonctionnement des mécanismes et des fenêtres d'opportunités

offertes par le Mécanisme pour un Développement Propre au Mali. Pour sa part Son Altesse Royal la Princesse Abzeita Djigma, a renouvelé sa confiance aux plus hautes autorités du pays d'avoir signé un partenariat avec sa société pour la promotion de l'énergie renouvelable au Mali. Quant au président de la chambre des mines M. Abdoulaye Pona, a apprécié l'innovation de Abzesolar. Par ailleurs, il a souligné l'installation d'une centrale électrique minière en collaboration avec la Chambre des mines et la société AbzeSolar d'une capacité de production de 100 Mégas Watt, une première en Afrique. Pour le représentant des conseillers nationaux, M. Diakité, ce partenariat est un bel exemple de la bonne marche de la Coopération sud-sud. Avant de rassurer de l'accompagnement des collectivités dans cette logique.

Pour le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, M. Ousmane Ag Rhissa, le but de cette démarche est d'avoir une empreinte écologique suffisamment faible pour ne pas faire diminuer le capital nature. Le recours aux énergies renouvelables contribue, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, à combattre le réchauffement climatique, et représentant un avenir prometteur. Certains pays ont vu l'émergence et la progression de ces énergies ces dernières années, bien qu'elles restent encore marginales dans la plupart des pays africains. C'est pourquoi, a dit M. le Ministre que son département à travers l'AEDD, a établi ce partenariat avec la Société AbzeSolar, sous la forme juridique d'un « protocole d'accord ». Une visite a mis fin à la cérémonie.

Aliou M Touré

Mali Demain 16/04/2013